



**COMMUNE DE
VEROSSAZ**

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

Requérants : Charlène Jumeau et Loïc Catherin

Situation : Parcelle no 3116, folio 15, au lieu-dit « Valère », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564'555 / 118'355

Objet : Construction d'une villa familiale - Modification de la mise à l'enquête du 05.03.2021 : Diminution de la hauteur du bâtiment

Requérants : Jacquemoud Dominique

Situation : Parcelle no 684, folio 6, au lieu-dit « Fillolage », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564808 / 118117

Objet : Modification de la façade : changement des volets

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 18 août 2022